

Key words : Egypt, Nile Delta, urbanization, small and middle towns, rural development, administration of the rural space, important villages.

La structuration d'un espace hydraulique par les petites et moyennes villes : le cas du delta du Nil



Sylvie FANCHETTE
Chercheur associée U.R.B.A.M.A.

Résumé. — Créées de toutes pièces par l'État pour contrôler l'espace hydraulique et la production agricole, pour encadrer les campagnes et taxer les routes commerciales, les villes ont profondément structuré les campagnes du delta du Nil.

Très dépendantes du contexte politique et commercial local et régional, ces villes ont enregistré les contrechocs des crises politiques qui ont traversé l'histoire du delta.

Avec le désengagement progressif de l'État égyptien depuis les années 70 et la saturation démographique des campagnes, les villes petites et moyennes du delta, à vocation administrative, ont été secondées par un réseau de grosses bourgades qui structurent localement l'économie agricole et artisanale des campagnes surpeuplées.

Abstract. — The state funded the small and middle towns in order to control the hydrolic space and the agricultural production and to tax the roads of the international trade. These small towns, in turn, had deeply restructured the Nile delta. By virtue of their dependance on the local and regional political and commercial contexts, these towns reflected in the form of a chain reaction the political crisis that covered the history of the delta.

With the increasing withdrawal of the egyptian state since the 1970', and the demographic saturation of the rural countryside, the small and middle administrative towns of the delta have been seconded in their role by large villages that restructured locally the agricultural and artisan economy of the overpopulated countryside.

Mots clés : Égypte, delta du Nil, urbanisation, petites et moyennes villes, développement des campagnes, administration de l'espace rural, bourgades.

Dans le delta du Nil, le semis intense des villes (fig. 1) est chose ancienne, de même que le volontarisme qui a présidé à leur implantation. Les villes ont été régulièrement réparties dans le delta pour contrôler l'espace hydraulique, la production agricole et le commerce et encadrer les campagnes. Pourvues de fonctions administratives, elles ont, au gré des pouvoirs en place et de la croissance démographique, vu leur nombre augmenter ou diminuer. Seul l'État décidait — et décide toujours — de la localisation des villes et de l'affectation du statut d'urbain à une agglomération rurale.

Dans un espace profondément agricole, même si à certaines époques le transit commercial international a pu être intense, les villes avaient surtout pour fonction de ponctionner les campagnes et non pas de distribuer des biens et des services à une population paysanne, analphabète et exploitée. Suite au développement de l'agriculture capitaliste fondée sur la culture du coton, les villageois n'arrivant plus à produire pour leur autoconsommation sont entrés dans l'économie monétaire et ont dépendu du marché d'approvisionnement urbain.

Avec la croissance démographique accélérée des années 30-40 dans les campagnes et l'hétérogénéisation des agglomérations rurales qui vivent de moins en moins de l'agriculture depuis la libéralisation économique des années 70, le rôle des villes administratives a changé. Celles-ci ont tissé avec les bourgades et les villages des relations d'interdépendance en matière d'emplois, de services et de commerces. Ce ne sont plus les villes qui vivent de la campagne, mais les campagnes qui vivent grâce aux villes. Le fossé socio-économique entre ville et campagne diminue.

I. La structuration de l'espace par les villes secondaires : une histoire tumultueuse

« Lorsque les Grecs arrivèrent en Égypte, ils furent émerveillés par la densité de la population, le foisonnement des villes et la diversité de leurs fonctions. Villages et villes se comptaient par milliers, dont une centaine de vraies villes réparties sur l'ensemble du territoire de l'Égypte utile, suivant une logique dictée par les déterminants géographiques, politiques, économiques et militaires. Fonctions administra-

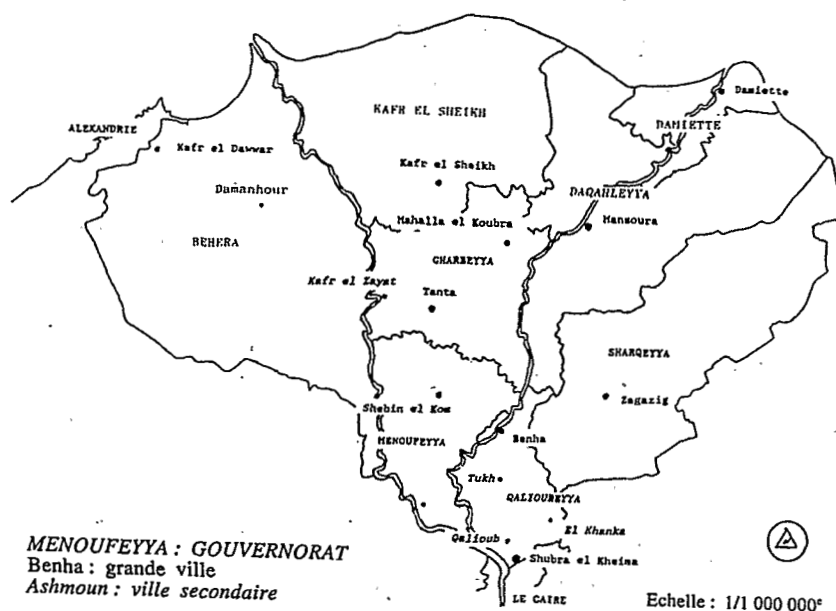


Fig. 1. — CARTE DE LOCALISATION.

tives, politiques, militaires, religieuses ou économiques étaient accaparées par les villes, lesquelles fonctions déterminaient le rang de l'importance d'une localité dans le réseau urbain. »¹

A. Pouvoir politique et armature urbaine

La vie politique s'exerçant principalement à partir des villes, l'armature urbaine égyptienne a enregistré tout au long de l'histoire les contrecoups de l'instabilité politique ou du centralisme exacerbé de certains pouvoirs en place. Le développement de la production agricole et industrielle impulsé par des gouvernements dynamiques, qu'ils soient dirigés par les Pharaons, Mohamed Ali ou Nasser, a toujours été concomitant du renforcement de la hiérarchie urbaine afin d'affermir le monopole de l'État, tandis que les périodes de déclin, qui ont suivi les conquêtes arabe, mamelouke ou ottomane, se sont traduites par une diminution de leur pouvoir de contrôle du territoire.

Toutefois, la primauté écrasante de la capitale semble être une caractéristique structurelle de l'Égypte comme l'explique Gamal Hamdam : « Il est indéniable que l'État central et le centralisme coercitif

1. El Kadi Galila, « Nouvelles tendances de l'urbanisation en Égypte : ruptures ou continuités ? », *Égypte/Monde Arabe* n° 1, 1^{er} trim. 1990, p. 26.

forment une composante intrinsèque de la personnalité de l'Égypte... La puissance du centralisme géographique et de la nature de l'irrigation dans ce milieu assujéti aux crues et ce, malgré la configuration linéaire de la vallée, ont favorisé un centralisme politique et administratif, puis civilisateur. Celui-ci s'est imposé sous forme d'un état oppresseur, d'une bureaucratie hypertrophiée et d'une grande capitale placée au-dessus de tout le pays. »¹

1. Le contrôle du territoire par les villes

La création des villes en Égypte et plus particulièrement dans le Delta a de tout temps reposé sur le contrôle du territoire. Que ce soit à l'époque pharaonique, ottomane ou moderne, ces villes sont nées dans des contextes économiques et démographiques fort différents, mais le caractère permanent qu'elles ont toujours partagé tout au long de l'histoire demeure essentiellement administratif, caractère « qui a pénétré le pays comme les canaux d'irrigation ont pénétré les champs »². La nécessité de contrôler l'hydraulique — élément de toute vie dans cette région aride — et de lever l'impôt — pour payer le tribut à l'Empire — ont favorisé le quadrillage du pays par un nombre fluctuant d'unités administratives (nomes, amal, kourah, districts, mudiriyat...) à la tête desquelles on créait de toute pièce une capitale. Dans certains cas, on attribuait le statut de l'urbain à certains gros bourgs ruraux. En dehors de ces chefs-lieux, on ne trouve point de ville.

Dans ces agglomérations siégeaient les grands fonctionnaires du ministère de l'Irrigation et des Finances. Dans les villes à vocation essentiellement administrative vivaient l'armée, les *multazim* et toute la hiérarchie de la bureaucratie. La caste religieuse était représentée par les *ulémas*.

Certaines de ces villes cumulaient des fonctions commerciales et industrielles, selon leur localisation par rapport aux grandes routes commerciales. Les villes administratives et commerçantes étaient principalement localisées le long des sept branches du Nil, uniques moyens de communication.

Les villes reposant uniquement sur leur fonction administrative subirent tout au long de l'histoire les changements de direction politique. Plus l'État était fort, plus il quadrillait le territoire de villes pour administrer les provinces. En période de déclin, le nombre de villes diminuait.

2. La fonction administrative des cités fragilise leur avenir

Au moment de leur arrivée en Égypte, les Arabes ont trouvé le pays divisé en districts. Ces districts furent conservés et leurs noms

1. Hamdan Gamal, « La personnalité de l'Égypte », tiré de El Qadi Galila, 1990, p. 15.
2. Hamdan Gamal, « La personnalité de l'Égypte ».

arabisés, mais leur nombre fut augmenté. On passa de 33 districts à 46 pour renforcer le contrôle administratif du territoire. A la tête de chaque *kourah*, un chef-lieu était édifié.

Durant la deuxième partie de la conquête arabe, la difficulté d'administrer le territoire pour le pouvoir central poussa ce dernier à limiter le nombre de divisions administratives ; dans la plupart des cas, deux et même trois *kourah* furent groupées ensemble pour former une petite province. Ainsi les 46 « *kourah* » furent transformées en 22 petites provinces.

De nombreuses agglomérations perdirent ainsi leur statut de ville et les attributions qui allaient avec. Certaines disparurent complètement, d'autres devinrent des villages et font partie des gros bourgs ruraux que l'on trouve le long des branches du Nil ou des canaux importants.

Au XIV^e siècle, pendant la souveraineté mamelouk, le nombre de divisions administratives diminua de plus belle. La difficulté pour les nouveaux dirigeants de contrôler le pays, le manque d'entretien du système hydraulique et les guerres qui ébranlèrent leur pouvoir diminuèrent le contrôle administratif du delta. De 22 villes, chefs-lieux de petites provinces, on passa à 12¹.

Toutefois, les grandes villes maritimes, comme Alexandrie, Rosette ou Damiette, datant des périodes romaine ou arabe, et les grandes villes, telles Tanta et Damânhour, ont réussi à traverser les guerres et les périodes d'incurie. Neuf autres villes moyennes datant des conquêtes arabe ou mamelouke ont subsisté jusqu'à maintenant. C'est leur localisation le long des branches du Nil ou sur les grandes routes commerciales du désert qui leur a permis de prolonger leur existence.

B. Le changement des routes commerciales et l'émergence de villes-entrepôts : l'évolution de la carte des villes du négoce et le rôle de l'État

Dans une région aussi productive sur le plan agricole et bien localisée sur les grandes routes du commerce international, les villes commerçantes ne pouvaient que fleurir. Depuis la haute antiquité, le delta était une région de passage unissant le monde méditerranéen aux régions lointaines des bords de la Mer Rouge ou de l'Océan Indien. Le commerce international et les taxes qu'il offrait jouèrent un grand rôle dans l'économie du pays et le budget des empires conquérants. Selon les époques, le long des différentes branches du Nil ou sur la côte méditerranéenne, des villes entrepôts prospérèrent.

1. O.R.S.T.O.M.-I.U.R.P., « Les échanges entre les villes du delta », Le Caire, 1988. Tousson Omar, « La géographie de l'Égypte à l'époque arabe », Mémoire de la Société Royale de Géographie d'Égypte, VII 2, Le Caire, 1928.

1. Le commerce intérieur et la mainmise de l'État : la structuration du territoire agricole par les villes commerciales

Si tout au long de l'histoire on a eu tendance à voir l'Égypte comme un pays essentiellement agricole, il ne faut pas oublier qu'elle a connu de tout temps de grandes cités administratives et militaires, lesquelles étaient essentielles à la gestion et au contrôle de ce riche pays.

Toutefois, lorsque le monopole de l'État sur le commerce était important, le développement des villes secondaires commerçantes n'avait pas le même dynamisme qu'en période de moins grande maîtrise du territoire par le pouvoir.

Au XVIII^e siècle, par exemple, époque où le pouvoir ottoman avait des difficultés à contrôler la totalité du territoire égyptien du fait du pouvoir croissant des grands fermiers et des commerçants, la vente des produits agricoles se faisait à l'intérieur d'un réseau hiérarchisé de villes et de marchés dont le sommet était le Caire. Cela permit aux villes secondaires et à certains bourgs de conserver une part importante des surplus agricoles au détriment du Caire. Certains commerçants allaient s'approvisionner directement auprès des paysans, évitant ainsi la taxation des marchés urbains.

Les strates intermédiaires d'agglomérations, où vivait l'élite commerciale et administrative, se renforcèrent.

Avec l'avènement de Mohamed Ali au début du XIX^e siècle, l'augmentation de la production agricole ne pouvait se faire sans une mainmise totale de l'État sur la production agricole et sa distribution. La commercialisation des produits agricoles se faisait au travers du monopole de l'État et il était interdit de vendre directement à des marchands. Cela se traduisit par la diminution des échanges locaux de produits agricoles existant auparavant et seuls les produits non contrôlés par l'État pouvaient être commercialisés. Une partie des produits ayant évité la mainmise de l'État se vendait au marché noir.

Ainsi, la majeure partie de la richesse villageoise se dirigeait vers les grandes villes, sans que les agglomérations intermédiaires n'en profitent. Toute la strate des marchands et collecteurs de taxes de toutes sortes s'évanouit peu à peu et fit perdre à de nombreuses localités commerciales rurales et urbaines leur vitalité¹.

Avec l'instauration de l'agriculture pérenne, le petit paysan devint subordonné à la culture du coton au détriment des cultures vivrières. La monétarisation de l'économie les obligea à s'approvisionner sur les marchés locaux pour sa subsistance. Cet extraordinaire développement de l'agriculture ne profita pas aux premiers intéressés, les paysans, et n'entraîna pas non plus un début de développement des campagnes,

1. Larson Barbara L., « The rural marketing system of Egypt over the last tree hundred years », Comparative studies in society and history, vol. 27, n° 3, juil. 1985, pp. 494-530.

car le gros des bénéfices quittait le village. Cela accrût encore plus le fossé entre ville et campagne¹, mais favorisa les relations entre les villages producteurs et les villes marchandes ou celles dont l'industrie reposait sur la filature du coton.

2. Le commerce international et le contrôle des voies fluviales

Le commerce, jusqu'à l'avènement de l'irrigation pérenne au XIX^e siècle, s'effectuait au travers du delta uniquement par voie fluviale. Les deux branches du Nil et les canaux principaux formaient un réseau en éventail qui favorisait les relations Sud-Nord et Nord-Sud, au détriment des relations Est-Ouest. Mais le creusement de canaux entre la mer Rouge et le Nil, puis entre la branche de Rosette et Alexandrie, a permis à la Méditerranée de rejoindre la mer Rouge par le Delta. Bien que le débit varie fortement entre la période des crues et l'étiage, les felouques et chalands à fond plat réussissaient à passer.

Les changements de routes commerciales, à une époque où le mauvais entretien des infrastructures hydrauliques avait ralenti les communications fluviales, ont, comme les changements intempestifs de statuts administratifs des villes, causé la décadence de nombreuses cités commerciales.

Mohamed Ali prit en main la restauration du système hydraulique du delta. En plus de l'établissement de l'irrigation pérenne, il remit en état de nombreux canaux navigables.

L'augmentation du commerce avec l'Occident avec le développement du coton rendait nécessaire l'ouverture d'une voie vers la Méditerranée. En 1820, le canal de Mahmoudéyya, localisé à l'aval de la branche de Rosette, fut construit et permit d'atteindre Alexandrie. Alexandrie reprit son statut d'ancien plus grand port de l'Égypte et causa la perte de Rosette qui lui avait été substituée.

Un autre grand ouvrage hydraulique changea, de façon dramatique, la direction du trafic commercial : le Canal de Suez. Le Caire et les villes du delta qui profitaient du commerce Est-Ouest, même si celui-ci avait fortement décliné depuis la découverte du Cap de Bonne Espérance, perdirent les bénéfices de ce trafic. Tandis que Port-Saïd et Suez croissaient très rapidement, Damiette et Rosette déclinaient.

3. L'émergence des villes comme marché du coton

« Les villes se sont développées ou sont nées parce que le coton cultivé en grande abondance avait besoin de nombreuses usines d'égrégage, parce que l'administration de la province y avait été transportée,

1. Baer Gabriel, « Fellah and townsman in the Middle East — Studies in social history », London, Frank Cass, 1982, pp. 58 et 59.

parfois même, elles ont été créées presque arbitrairement, de toutes pièces en un endroit où rien n'existait auparavant.¹ »

Ce réseau urbain est né dans un contexte précis d'expansion agricole et commerciale le long des branches du Nil, des grands canaux ou des voies de chemin de fer. Certaines villes commerciales ont une origine fort ancienne, surtout le long des branches du Nil ou des canaux principaux où, de tout temps, a existé une agriculture pérenne associée au commerce fluvial.

Entre 1846 et 1882, les centres de commerce dans les régions rurales qui ont fortement cru sont surtout Tanta, Mansoura, Damanhour et Zagazig. Tanta devint le principal marché de la large zone cotonnière. Il connaît une position géographique exceptionnelle au centre du Delta. Mansoura profita de la connexion ferroviaire et devint un grand centre commercial de produits agricoles. Elle accaparait un quart des ventes du coton, du lin, de la laine, du riz et des graines à huile de tout le delta. Damanhour devint le centre commercial de la Behera. Zagazig connut une évolution très rapide. Fondée en 1836 par Mohamed Ali, elle accéda rapidement au statut de chef-lieu de province de la Sharqéyya.

Entre 1897 et 1907, à l'exception d'Alexandrie et du Caire, qui connurent une rapide croissance, les grandes villes subirent une baisse relative de leur taux de croissance. Le ralentissement de l'urbanisation était sans doute causé par le considérable développement de l'agriculture qui au début du siècle n'était pas suivi d'un développement industriel adéquat. Les villes qui crurent le plus furent les villes commerciales qui profitèrent de leur situation dans des régions particulièrement favorisées par le développement agricole².

C. La concentration spatiale d'une industrie monopolisée par l'État

La création d'une armature urbaine régulière dans le delta a pour fondement le contrôle de l'agriculture et de la population par l'État, mais la politique centralisatrice de l'État a, en matière industrielle, renforcé la primauté du Caire, d'Alexandrie et des grandes villes du delta.

1. La reprise en main du pays par Mohamed Ali : le développement du capitalisme d'État

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, l'industrie était surtout pratiquée par des petites entreprises traditionnelles, rurales comme urbaines, à base

1. Lozach Jean, « Le Delta du Nil — Étude de géographie humaine », Société Royale de Géographie d'Égypte, Le Caire, 1935, p. 208.
2. Rafik Khalil, p. 258.

agricole (filage et tissage du coton, du lin et de la laine, poterie, menuiserie...). Certains villages étaient le lieu d'une industrie artisanale florissante. Le mauvais état de l'industrie égyptienne et la faiblesse des contacts entre les villes et les campagnes avaient donné une plus grande liberté à l'artisanat rural pour produire les objets de base dont manquait une population villageoise à très faible niveau de vie (vêtements, ustensiles, et autres).

Avec l'avènement de Mohamed Ali, l'industrie devint monopole d'État et fut modernisée et concentrée dans les grandes villes. Cette politique de contrôle de la production industrielle allait dans le même sens que sa politique agricole : augmenter au maximum la production du pays pour développer son armée, contrôler les frontières d'un espace économique à la hauteur de ses ambitions et se libérer de La Porte. Si cette voie autoritaire fut choisie par le suzerain, c'est parce qu'il lui paraissait vain de compter sur un développement spontané d'un capitalisme industriel indigène.

Ayant introduit le coton dans les assolements grâce à la pérennisation de l'irrigation, il entreprit de construire de nombreuses fabriques pour sa transformation. De grandes unités industrielles furent créées, notamment dans le textile et l'armement.

L'industrie textile occupait 67 % de la main-d'œuvre industrielle. Son but était de produire des tissus pour la confection d'uniformes destinés à une armée croissante, au marché local et à l'exportation¹.

Mohamed Ali renforça son pouvoir sur l'artisanat local et contrôla la production et la vente.

Mais du fait de la concurrence occidentale et du désir de l'Angleterre de confiner l'Égypte dans la production de matières premières, de la transformer « en plantation cotonnière du Lancashire », le développement de l'industrie textile ne put atteindre son niveau escompté.

« Le capitalisme industriel indigène ne put se développer que sur le modèle du capitalisme européen, à son imitation et en général sous sa domination.² »

2. La concentration des usines dans les grandes villes

La création de grandes usines d'État dans les villes les plus importantes accentua la prolétarianisation d'une part de la population urbaine. En parallèle, le déclin des corporations à la fin du siècle dernier, facilita l'émergence d'un marché libre de travail et participa à la fondation de l'urbanisation de type « moderne ». La ville était jusqu'alors pratiquement « interdite » aux paysans, le manque de main-

1. Seurat Michel, « État et industrialisation dans l'Orient Arabe — ses fondements socio-historiques », in : *Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient Arabe*, C.E.R.M.O.C. Beyrouth, 1982, pp. 38-39.

2. Rodinson Maxime, « Islam et capitalism », Ed. Seuil, 1966, p. 142.

d'œuvre dans les campagnes les rendait indispensables pour les grands travaux ou la production agricole. Un autre facteur a facilité l'émergence de ce marché de main-d'œuvre : la croissance beaucoup plus forte de la population¹.

La politique industrielle des successeurs de Mohamed Ali et à leur suite les Britanniques, qui occupèrent l'Égypte à partir de 1882, s'opéra dans les grandes villes. L'ouverture du pays et la pénétration du capitalisme privé favorisèrent la concurrence et cela se traduisit par la concentration des entreprises urbaines.

Dans le centre du delta cotonnier, de grandes villes textiles émergèrent. Entre 1937 et 1960, un important développement industriel prit place dans le Delta avec l'installation des filatures de coton et provoqua la croissance de villes telles que Kafr el Dawwar, Mahmoudiyya, Tanta, Chebin el Kom et Mit Ghamer. Tanta et Kafr el Zayat spécialisées dans la transformation des huiles du coton (savon, huiles) connurent un rapide accroissement de leur population, grâce au développement de leur industrie.

Mahallat el Koubra était le grand centre manufacturier du Delta au début du siècle. A cette époque, l'industrie y était manuelle. Elle occupait plusieurs milliers d'ouvriers dispersés dans plusieurs centaines d'ateliers. Elle ne possédait que très peu d'usines, mais au moins 3 400 métiers à tisser manuels répartis en un vaste quartier.

Si le pouvoir de l'État a déterminé jusqu'au ^{xx}e siècle le poids et la hiérarchisation de l'armature urbaine du delta du Nil, depuis les années 70, le regain démographique, dans les campagnes et la crise urbaine dans les grandes villes ont transformé les rapports villes/campagnes.

II. Pression démographique et transformation des rapports villes/campagnes : leurs incidences sur l'armature urbaine du delta

Le contexte démographique de la fin des années 70 a complètement remis en cause les rapports villes/campagnes et le poids des petites et moyennes villes dans la hiérarchie urbaine. Si l'armature urbaine reste fortement hiérarchisée, les petites et moyennes villes ont connu un regain de leur croissance démographique et de l'emploi. On voit ainsi se superposer à l'armature des villes administratives un réseau de grosses bourgades localisées principalement dans le centre et le Sud du delta, notamment le long des branches du Nil.

1. Baer Gabriel, 1982, pp. 75-76.

A. Une armature urbaine renforcée par l'émergence de grosses bourgades semi-urbaines

1. Une armature urbaine administrative très hiérarchisée

Avec la moitié de la population vivant dans les villes, le delta paraît moyennement urbanisé. Cependant cette armature urbaine est très déséquilibrée, car au sommet de la hiérarchie urbaine deux grandes villes, Le Caire avec près de 10 millions d'habitants (moins les 3 millions de personnes qui font partie du gouvernorat de Guiza n'appartenant pas au delta) et Alexandrie, avec 2,9 millions, concentrent 67 % de la population urbaine du delta (sur un total de 14,4 millions d'urbains). Les 33 % restant sont répartis entre des villes petites et moyennes.

En Égypte, et plus précisément dans le delta, on rencontre trois types de villes :

- Les villes-gouvernorat qui n'administrent que leur population urbaine, comme Alexandrie, ou qui administrent le territoire national, comme c'est le cas du Caire.

- Les villes, chefs-lieux de gouvernorat. Ce sont des agglomérations dont la population atteint 100 000 à 350 000 habitants. On en compte huit dans le delta, Tanta, Mansoura, Zagazig, Demanhour, Chebin el Kom, Benha, Kafr el Cheikh et Damiette. Ces villes sont localisées au centre des gouvernorats et sont donc régulièrement dispersées au sein du delta, de 20 à 40 kilomètres environ les unes des autres. La population des territoires qu'elles administrent varie entre 2,5 et 3,5 millions de personnes réparties dans 6 à 14 districts.

Les activités industrielles, commerciales et de services du secteur privé connaissent une importance variable selon leur héritage historique, selon leur localisation au sein du réseau urbain et leur proximité du Caire. Ces villes administratives sont en général, mis à part Damiette, faiblement industrialisées. Alors que 20 % de la population active urbaine travaille dans l'industrie, les chefs-lieux de gouvernorat ont entre 10 et 14 % de leurs actifs qui travaillent dans ce secteur.

- Les chefs-lieux de district : au nombre de 66.

A la tête de chaque district se trouve une ville secondaire. Elles administrent un territoire dont la population varie entre 100 000 et 350 000 personnes. Leur taille est variable d'une région à l'autre. Entre Mahallat el Koubra qui est la plus grande ville du delta avec 358 844 habitants et Al Riyadh qui ne compte que 10 696 habitants, on trouve de nombreuses villes de taille intermédiaire, ayant en moyenne 40 000 habitants.

C'est l'activité industrielle et leur taille qui différencient le plus les villes entre elles. Les villes très industrielles (où plus de 25 % des actifs sont employés dans ce secteur) sont en général des grandes villes, à savoir Mahallat el Koubra, Choubra el Kheima, grosse ville de 700 000 habitants localisée dans la banlieue du Caire, Kafr el Dawwar

et Damiette qui ont plus du tiers de leurs actifs employés dans l'industrie.

Il existe quelques petites et moyennes villes qui ont une vocation industrielle. Elles sont en général situées le long des branches du Nil comme Foua située le long de la branche de Rosette à 50 km de son embouchure, Fareskour au Sud de Damiette, Samanoud à proximité de Mahallat el Koubra le long de la branche de Damiette, les deux villes jumelles de Zifta et de Mit Ghamer localisées de part et d'autre de la branche de Damiette et Kafr Zayat, au bord de la branche de Rosette non loin de Tanta.

2. La définition restrictive de l'urbain en Égypte : les difficultés administratives de la croissance du nombre de villes

Depuis toujours les villes en Égypte ont eu un rôle administratif. Une ville encadre une population rurale et son espace. Elle regroupe toutes les structures administratives, sociales et commerciales qui contrôlent la population rurale. Actuellement en Égypte, une ville se définit, à quelques exceptions près dans le delta — Qaha dans le gouvernorat de la Qalioubeyya et Sirs el Layan dans la Menoufeyya — comme capitale de gouvernorat ou chef-lieu de district.

Cependant des définitions différentes ont été utilisées. En 1907, on a tenté de donner une définition de l'« urbanité » qui incluait le seuil quantitatif des statistiques et la forme « urbaine » : « Une ville est une agglomération de plus de 10 000 habitants possédant des caractéristiques urbaines et se distinguant des gros bourgs ruraux surpeuplés ».

En 1960, on a abandonné cette définition pour une autre plus réductrice, fondée exclusivement sur des critères administratifs. En 1974, une circulaire spécifiait les critères et les fondements de la sélection des localités pouvant accéder au statut de « ville » et soulignait la nécessité de l'établissement d'un plan décennal permettant de sélectionner 5 villages par an. Ces critères sont les suivants :

- l'existence de moyens et d'une activité économique urbaine capables d'attirer et de sédentariser une population,
- un seuil minimum indispensable de 15 000 habitants,
- une localisation touristique ou stratégique.

Les enjeux politiques et économiques que représentent l'accès des communes rurales au statut de ville constituent le moteur et paradoxalement le frein de cette promotion¹.

Ainsi, le freinage de la promotion de centres agglomérés en villes d'une part, et la reprise de croissance d'agglomérations classées comme rurales d'autre part, ont entraîné la stagnation de la croissance de la

1. Galila el Kadi, *Égypte/Monde Arabe* n° 1, C.E.D.E.J., Le Caire, 1^{er} trimestre 1990, p. 29 à 30.

part de la population dite « urbaine » : en 1976, 43,8 % de la population vivait dans des villes et 43,9 % en 1986.

Toutefois, vu la croissance très forte de la population, on assiste à la création de nouvelles villes pour mieux encadrer le territoire (ce qui n'a pourtant pas élevé la part de la population urbaine entre 1976 et 1986). Entre 1960 et 1976, et 1976 et 1986, 15 gros bourgs (ayant entre 15 000 et 20 000 habitants) sont passés du rural à l'urbain.

Cependant ces promotions ont été insuffisantes : plus de 200 bourgades ont plus de 10 000 habitants, dont une bonne moitié qui possède des caractéristiques urbaines. Bien qu'elles n'aient pas de pouvoir administratif et politique important, ces agglomérations jouent un rôle commercial et social non négligeable pour les localités environnantes. Elles servent d'intermédiaire entre les villes administratives et les villages.

3. La complexité de l'étude de l'armature urbaine du fait de l'émergence d'un réseau de bourgades urbanisées

Presque 10 % de la population du delta vit dans des agglomérations « rurales » de plus de 10 000 habitants, soit près de 19 % des 15 millions de ruraux qui peuplent le delta. La centaine de bourgades les plus urbanisées¹ — soit la moitié du nombre des bourgades de plus de 10 000 habitants — constitue un second réseau « urbain » qui se localise principalement le long des branches du Nil et autour des grandes villes du centre et du sud du delta. Ces bourgades, dans de nombreux cas, ont eu dans le passé un rôle économique important en matière artisanale et commerciale, notamment celles qui sont installées le long des bras du Nil.

Les bourgades les plus polarisées par les grandes villes sont devenues de véritables banlieues. En général moins d'un tiers d'actifs travaille dans l'agriculture, et le taux d'analphabétisme reste bien en dessous de la moyenne. Leur population active exerce des activités économiques fortement diversifiées, caractéristique spécifique aux villes, notamment dans les transports, le commerce et la construction, secteurs qui se sont développés depuis l'Ouverture Économique des années 70. Certains bourgs ont connu depuis les années 70 une forte reprise de croissance démographique (avec doublement, voire triplement du taux d'accroissement des années 60) — 3 à 5 % — et ceci en parallèle à une forte baisse de la part de l'agriculture dans l'activité locale.

Ces bourgs ont profité d'une plus faible pression foncière qu'au centre des grandes villes et attiré ainsi de nombreux urbains qui se sont installés dans les immeubles construits à des fins locatives depuis le début des années 80. Les entreprises industrielles ont elles aussi

1. Fanchette Sylvie, « Le delta du Nil : densités de population et urbanisation des campagnes », thèse de Doctorat de Géographie, déc. 1992, p. 417.

cherché les terrains plus abordables à la périphérie des grandes villes pour s'installer.

Si toutes les bourgades ne possèdent pas les caractéristiques ci-dessus énoncées, il n'en demeure pas moins que le processus d'urbanisation qui s'est opéré au sein de leur population et dans le paysage « urbain » (constructions en hauteur le long de la voie asphaltée, émergences de commerces et de services de proximité...) sont irréversibles. Dotées d'infrastructures éducatives et sanitaires, ces agglomérations ont tissé avec leurs « arrière-pays » des relations identiques à celles de petites villes non administratives : elles offrent des emplois aux populations les plus diplômées, des services, des commerces et un marché locatif de plus en plus important. Bien que très dépendantes des grandes villes (en matière d'emploi, de services ou de produits alimentaires importés qu'elles sont de plus en plus incapables de produire), elles renforcent le pouvoir économique des campagnes et par là-même limitent l'exode vers les grandes villes.

B. Le regain démographique des campagnes et des petites villes

La population du delta (Le Caire et Alexandrie exclus) croît à un rythme de plus en plus élevé depuis les années 60. Si, entre 1960-1976, le taux d'accroissement annuel était de 2,02 %, il a atteint entre 1976-1986 2,46 %. Durant la première période, la croissance démographique était plus élevée dans les villes que dans les zones rurales (2,20 % contre 1,97 %), alors qu'entre 1976 et 1986 les taux de croissance des villes et celui des districts ruraux étaient identiques : 2,46 %.

1. Les villes petites et moyennes : une plus forte croissance depuis la dernière période intercensitaire, mais des dynamiques régionales différentes

Contrairement à la période intercensitaire 1960/1976, où les petites et moyennes villes avaient un taux d'accroissement démographique beaucoup plus bas que celui des grandes villes, on assiste depuis la fin des années 70 à une reprise démographique de ces premières. La dynamique des villes secondaires s'explique à la fois par leur taille, leur localisation dans le réseau urbain et les rapports qu'elles entretiennent avec leur espace rural.

a) Dynamisme démographique et taille des agglomérations urbaines

Les villes secondaires avaient pendant la première période intercensitaire un taux d'accroissement démographique plus faible que celui des grandes villes. Cette différence de croissance entre les villes secondaires et les grandes villes s'explique principalement par l'importance de l'émigration d'urbains vers les grandes villes et la capitale.

En moyenne, le bilan migratoire des villes de 50 000 à 100 000 habitants était de $-0,11\%$ par an et de $-0,22\%$ pour les villes de 20 000 à 50 000 habitants alors que celui des grandes villes était de $+0,45\%$.

En revanche, depuis la fin des années 70, les villes secondaires, contrairement aux grandes villes, ont enregistré une reprise démographique, favorisée à la fois par un bilan migratoire positif et par un taux d'accroissement naturel plus élevé. Ainsi, les villes de 20 à 50 000 habitants et de 50 à 100 000 habitants avaient respectivement des taux d'accroissement de $2,96\%$ et de $2,86\%$, tandis que les grandes villes du delta, depuis la fin des années 70, croissent à un rythme très faible, à savoir $1,95\%$, et ceci malgré l'élévation de leur taux annuel de croissance naturelle qui est passé de $2,21\%$ entre 1966/1976 à $2,49\%$ entre 1976/1986.

Le gouvernorat du Caire a connu, durant ces deux périodes, le même type d'évolution, son taux de croissance annuel est passé de $2,61\%$ durant la première période à $1,78\%$ durant la seconde période.

Cela s'explique par l'émigration de jeunes couples à la périphérie rurale des grandes villes. Les balances migratoires de ces plus grandes villes qui étaient positives durant les années 60, à savoir $+0,45\%$ par an, sont devenues négatives depuis la fin des années 70, à savoir $-0,54\%$.

C'est donc le développement de banlieues autour des chefs-lieux de provinces et du Caire qui explique le faible taux de croissance à l'intérieur des limites de la ville. Ainsi, la comparaison entre les chiffres des deux derniers recensements montre la montée en force de l'émigration d'urbains vers les périphéries rurales.

C'est uniquement le fait que les gros bourgs satellites des grandes villes ne sont pas intégrés dans les limites administratives urbaines qui explique la faible croissance des grandes villes. Avec des banlieues rurales très dynamiques sur le plan démographique, les bourgs et les villages en périphérie urbaine ont enregistré depuis la fin des années 70 des taux de croissance très élevés (de 4 à 5 % dans certains cas).

b) La polarisation du Caire

L'influence du Caire qui était plutôt négative dans les années 60, au sens où elle avait plutôt tendance à « aspirer » la population urbaine comme rurale, est devenue plutôt favorable à la croissance démographique. En effet, on remarque que la plupart des villes, localisées dans un rayon d'environ 60 kilomètres, avait un solde migratoire négatif durant les années 60, alors que durant les années 70/80, elles ont majoritairement des soldes migratoires positifs. Le Caire, du fait de la crise du logement, n'attire presque plus les migrants, mais offre des emplois à de nombreux provinciaux.

c) La création d'emplois dans les villes de la périphérie

Les villes situées dans les zones de colonisation agricole connaissent toutes un solde positif entre 1976 et 1986, contrairement à la période

précédente. On peut émettre l'hypothèse que la volonté de structuration de ces nouveaux espaces par l'administration a entraîné la création d'emplois dans la Fonction Publique, mais a aussi stimulé le développement des secteurs vivant directement de l'agriculture (commerce, services techniques...).

2. Flux migratoires et urbanisation

Le volume des migrations en direction des villes (toutes tailles confondues) a fortement baissé entre 1966/76 et 1976/86. En effet, si l'on compare le nombre de migrants installés depuis moins de 10 ans dans les villes du delta, on remarque que la part de celles-ci a sérieusement diminué entre 76 et 86, en moyenne de moitié, excepté dans le cas de la Gharbeyya, région la plus industrielle du delta.

Le Grand Caire qui avait reçu le plus d'immigrés durant les années 1960/70 (Qalioubeyya $21,6\%$ et Le Caire $9,4\%$ de la population) a saturé au même titre que les autres villes.

Alexandrie, deuxième « capitale » du pays avec 2,7 millions d'habitants, a perdu aussi son pouvoir d'attraction : les migrants installés entre 1976 et 1986 ne composaient plus que $3,3\%$ de la population de la ville, contre $6,6\%$ durant la période intercensitaire précédente. Ces migrants récents sont davantage d'origine urbaine que les premiers : respectivement 83% contre 69% ¹.

On peut affirmer ainsi que c'est la baisse de l'exode rural qui a été la raison principale de la faiblesse de l'émigration en direction des villes durant les années 1970/80. En effet, à l'échelle du pays, on remarque que la population qui s'installe en ville est de plus en plus d'origine urbaine : en 1976, $63,8\%$ des migrants installés en ville sont d'origine urbaine, tandis qu'en 1986, ce chiffre a atteint 80% .

De plus, si $8,2\%$ de la population urbaine en 1976 provenait des zones dites « rurales », en 1986, cette part était seulement de $3,8\%$. Ces chiffres suggèrent un affaiblissement des mouvements campagne/ville, qu'il faut nuancer du fait de la définition strictement administrative de l'urbain.

Ces remarques sont confirmées par l'étude des taux de croissance démographique. Les villes et les campagnes croissent au même rythme depuis la fin des années 70, alors que depuis toujours les villes connaissaient les taux de croissance les plus élevés, et ceci malgré un accroissement naturel inférieur. Dans de nombreux cas, notamment aux abords des grandes villes, on a pu remarquer que ce sont les bourgades les plus urbanisées qui connaissent les taux de croissance

1. Deboulet Agnès, « Les migrations en Égypte : étude statistique », chapitre 2, « Les migrations vers les villes ». Actes du Colloque « Changements économiques et sociaux et modification des champs migratoires dans le Monde Arabe », U.R.B.A.M.A.-C.E.D.E.J.-C.E.R.M.O.C., Grasse, octobre 1991.

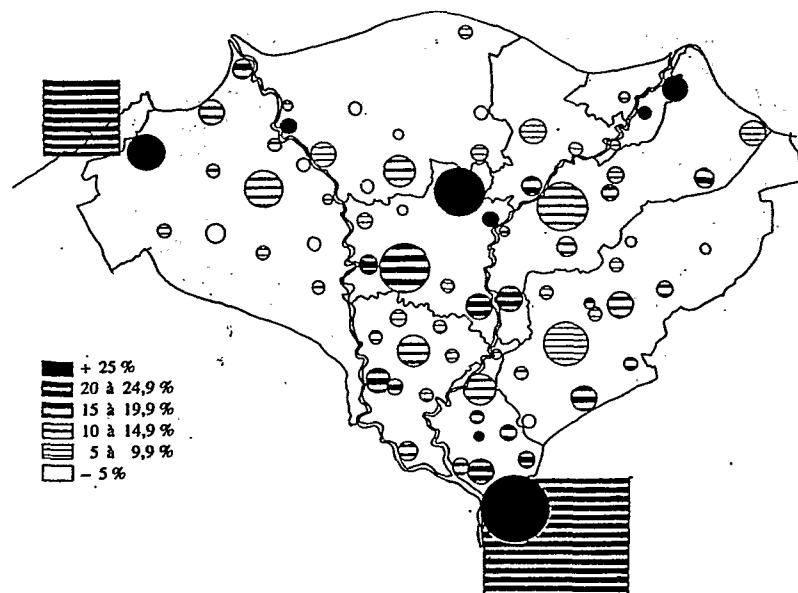


Fig. 2. — PART DE LA POPULATION ACTIVE DANS L'INDUSTRIE DANS LES VILLES EN 1986.

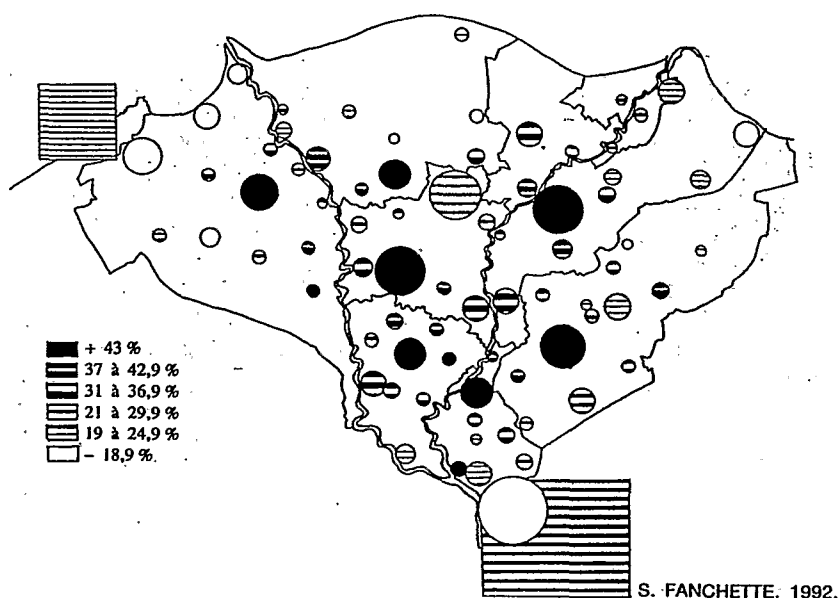


Fig. 3. — PART DE LA POPULATION ACTIVE DANS LES SERVICES SOCIAUX ET ADMINISTRATIFS DANS LES VILLES EN 1986.

démographique les plus élevés ce qui, si l'on classe ces agglomérations dans la catégorie urbaine, limite les taux de croissance rurale.

C. Développement de l'emploi urbain et inversion des rapports villes/campagnes (fig. 2 et 3)

1. Les villes et l'emploi : une concentration des emplois productifs et commerciaux dans les villes

Les entreprises sont principalement concentrées dans les villes, à savoir 76,5 % du total, et regroupent 86,4 % des emplois en 1986, alors que les villes n'abritent que 49,5 % de la population du delta.

Cependant, si les emplois sont surtout concentrés dans les villes, leur poids a diminué depuis 1976 au profit des établissements localisés en zone rurale. En effet, en 1976 seul 9,3 % des emplois se trouvaient dans les établissements ruraux, alors qu'en 1986, cette part s'élevait à 13,6 % des emplois du delta.

Toutefois, malgré la prédominance démographique du Caire, la capitale n'en détient pas le monopole. Avec 6,7 millions d'habitants (si l'on ne prend en compte que la capitale et sa banlieue urbaine au Nord, à savoir la ville de Choubra el Kheima), soit 46,5 % de la population urbaine du delta, le Caire n'accapare que 48,3 % des emplois et 40,8 % des établissements urbains. Alexandrie, forte de 2,9 millions d'habitants, avec 20,1 % de la population urbaine du delta, offre 22,8 % des emplois urbains du delta et 16,2 % des entreprises.

Si les emplois sont relativement bien répartis au sein de la hiérarchie urbaine, la taille des établissements varie beaucoup selon les types de ville (voir tableau page suivante). Cela s'explique surtout par le fait que c'est dans les villes les plus importantes que les grandes usines du secteur public ont été concentrées. Par exemple, à Choubra el Kheima, en 1976, 52 % des emplois étaient proposés par 22 entreprises ayant plus de 1 000 employés. Cependant, depuis 1976, la taille moyenne des établissements a baissé et est passée de 4 à 3,16 employés. C'est dans les grandes villes et les deux capitales que cette baisse a été le plus fortement ressentie.

En effet, dans les deux capitales, la taille moyenne des établissements est passée de 4,80 à 3,94 employés et dans les grandes villes de 3,94 à 2,61 employés. De grandes entreprises industrielles publiques et peu rentables ont dû fermer avec la libéralisation de l'économie concomitamment au développement des petits établissements commerciaux, de services ou de transports.

2. Les nouvelles tendances de la dynamique de la création d'emplois (non administratifs) dans les villes

Le nombre d'emplois dans les villes a crû à un rythme beaucoup plus faible que dans les campagnes, à savoir 1,85 % contre 6,57 % par

an entre 1976 et 1986. Cependant, si la création d'emplois dans les établissements publics et privés en ville fut faible, en revanche, dans la Fonction Publique, le nombre d'emplois a crû de plus de 50 % entre 1978 et 1984.

C'est principalement dans les grandes villes, là où se concentre la majeure partie des établissements urbains, que le rythme de la création d'emplois s'est le plus ralenti ou a même diminué.

Ainsi, Le Caire (plus Choubra el Kheima) et Alexandrie qui accaparent 71 % de l'emploi urbain ont vu le nombre d'emplois croître à un rythme annuel de 1,85 %. Ce phénomène s'explique en partie du fait de la politique de délocalisation des entreprises artisanales et des entrepôts menée par l'État pour décongestionner Le Caire. Tandis que Le Caire voyait les emplois croître à un taux annuel de 1,66 %, ceux de Choubra el Kheima croissaient à un taux annuel de 3,03 %. Si l'on regarde la carte de la croissance annuelle du nombre d'emplois dans les établissements urbains et ruraux entre 1976/1986, on remarque que certains districts ruraux adjacents au Caire comme Qanater el Khairiya et Qalioub, ont connu une forte croissance du nombre d'emplois, de respectivement 15 % et 13,7 % par an. On peut supposer que de nombreuses entreprises sont allées s'y installer attirées par des loyers et des taxes moins onéreuses.

C'est dans les villes de plus de 100 000 habitants que la crise de l'emploi a été la plus forte. Entre 1976 et 1986, le nombre d'emplois a diminué à un rythme annuel de 0,25 %. C'est surtout dans les villes industrielles de Kafr el Dawwar, Mahallat el Koubra Damiette et à Chebin el Kom, que le nombre d'emplois a le plus diminué. Il y a, d'une part, la délocalisation des entreprises qui explique ce phénomène, comme dans le cas de Damiette — on remarque en effet que dans les bourgades adjacentes de cette ville, le taux de croissance des emplois a été de 8,60 % par an entre 1976 et 1986 — et, d'autre part, la fermeture de certaines grandes usines publiques déficitaires.

A Kafr el Dawwar, grande ville industrielle de la périphérie d'Alexandrie, le nombre d'emplois a diminué de moitié en 10 ans. Alors que les établissements avaient en moyenne 8,48 employés en 1976, ils n'en ont plus que 1,69 en 1986. Dans cette grande ville de l'industrie textile, c'est la grande entreprise publique qui domine. En 1976, 93 % des emplois se concentraient dans trois établissements de plus de 1 000 employés. C'est ainsi parce que plusieurs grandes usines textiles du secteur public ont fermé entre 1976 et 1986 que Kafr el Dawwar et Chebin el Kom ont perdu respectivement plus de 15 800 et 8 000 emplois.

Dans les autres grandes villes, si les emplois n'ont pas diminué en nombre, la délocalisation des entreprises en zone rurale a freiné leur développement économique. On remarque ainsi que dans les districts

ruraux de Tanta, de Zagazig et de Benha, l'emploi a fortement crû depuis 1976, respectivement 8,43 %, 6,78 % et 8,76 %.

Dans les villes secondaires, le rythme de croissance des emplois a en revanche été plus élevé. C'est dans les villes les plus petites que l'emploi a le plus crû (voir tableau ci-dessous).

La croissance des emplois dans les villes du delta entre 1976 et 1986¹

	Taux accroissement annuel		Taille moyenne établissement en 1986
	Établissements	Employés	
Le Caire	3,42 %	1,66 %	3,56
Shubra el K	9,2 %	3,03 %	5,69
Alexandrie	3,98 %	1,88 %	4,45
Total	3,86 %	1,85 %	3,94 %
Villes + 100 000 hab.	3,96 %	- 0,25 %	2,61
Villes 50 à 100 000 hab.	5,43 %	3,88 %	2,23
Villes 20 à 50 000 hab.	5,52 %	4,72 %	1,89
Villes inférieures 20 000 hab.	5,63 %	5,80 %	1,86
Total urbain	4,28 %	1,85 %	3,16

La taille moyenne peu élevée des entreprises installées dans les petites villes suggère que c'est surtout le secteur informel (petit artisanat, commerces, services de proximité...) qui a induit une croissance aussi élevée de l'emploi.

3. L'administration urbaine : un secteur fort pourvoyeur d'emploi

Les chefs-lieux de gouvernorat possèdent un pouvoir administratif très élevé dans les provinces.

Les onze ministères présents au Caire y sont représentés. Ces villes ont donc surtout une fonction administrative et la Fonction Publique occupe environ 40 à 45 % de la population active. Dans chacune de ces villes, on trouve au moins une université, un hôpital régional, une préfecture, une Direction Régionale de l'Agriculture, etc., chaque branche de l'administration faisant appliquer la politique étatique aux différents districts qui sont sous sa juridiction.

Dans les magasins régionaux, toute la production cotonnière et rizicole est entreposée. Les productions alimentaires subventionnées et importées comme le blé et la farine sont redistribuées aux différentes villes secondaires par le biais des coopératives du ministère de l'Approvisionnement...

1. C.A.P.M.A.S., d'après les chiffres des Recensements Généraux des Établissements en 1976 et 1986.

Dans les chefs-lieux de district, l'administration occupe une part beaucoup moins importante d'actifs, entre 20 % et 35 %, car seule une partie seulement des ministères est représentée à cet échelon (8 ministères sur 11). Cependant, dans certaines villes, une part très élevée des actifs travaille dans l'administration et les services sociaux. Toutefois, le recensement s'attachant à dénombrer la population sur son lieu de résidence, cela implique que de nombreux employés travaillent dans d'autres villes. Par exemple, la ville de Birket Sabaa, située entre les chefs-lieux de gouvernorat de Chebin el Kom et Benha, a plus de 43 % de ses actifs dans ce secteur, celle de Santa située près de Tanta en a près de 38 % et celle de Qanater el Khairiya localisée près du Caire en a 44,8 %.

4. La fonction redistributive des villes : des marchés d'emplois pour les habitants des bourgs et des villages

La Fonction Publique est le secteur le plus créateur d'emplois et occupe le quart des actifs du pays, soit un peu plus de 3 millions d'employés. C'est le secteur qui a connu la plus forte expansion : 4,4 % de croissance annuelle entre 82 et 87, alors que la population économiquement active croissait dans le delta (Alexandrie et Le Caire compris) à un rythme de 1,93 % par an.

Ces emplois ne sont pas uniquement affectés aux habitants des villes. De plus en plus les diplômés vivant en milieu rural y ont accès. Les villes, et principalement les chefs-lieux de gouvernorat, et Le Caire sont de véritables mannes d'emplois.

Avec une moyenne de 45 % d'actifs dans la Fonction Publique, les chefs-lieux de gouvernorat drainent en plus une part importante d'actifs résidant dans les bourgs et les villages limitrophes, où entre 22 et 29 % des actifs travaillent dans les services sociaux.

Cela démontre l'attraction du marché de l'emploi gouvernemental de ces villes sur les campagnes attenantes. En 1976, Benha, Chebin el Kom et Zagazig avaient respectivement 42 %, 39 % et 32 % de leurs travailleurs qui habitaient en dehors de la ville, avec une part importante de travailleurs provenant de leur district rural. Ces pourcentages représentent des volumes de « pendulaires » de l'ordre de 12 à 13 000 personnes quotidiennement.

Les grandes villes plus au Nord ont un pouvoir d'attraction un peu plus faible — excepté Damiette. Ainsi en 1976, Tanta, Mahallat el Koubra et Kafr el Dawwar, pourtant grandes villes industrielles, attirent respectivement 23 % et 15 % de travailleurs extérieurs à la ville.

En plus des travailleurs, un nombre élevé d'étudiants vivant à l'extérieur du chef-lieu migrent chaque jour ou chaque semaine vers ces villes. La présence d'universités renommées dans certaines de ces agglomérations (comme Zagazig, Tanta, Mansoura) accentue le drainage

des campagnes par les villes. Ces trois dernières villes accueillent respectivement en 1976 13 500, 18 300 et 16 000 étudiants non résidents, dont plus de la moitié provient des villages attenants à la capitale. Dans le cas des villes dont la réputation universitaire est moindre, comme Damanhour, Chebin el Kom, Kafr el Cheikh, seuls 5 à 9 000 étudiants non résidents y étudient.

Ainsi 15 à 35 000 travailleurs et étudiants exercent leurs activités dans ces villes sans y résider.

Dans les deux gouvernorats les plus industriels du delta, à savoir Gharbeyya dans le centre du delta, et Qalioubeyya au nord du Caire on remarque l'importance de ces flux. Le recensement des Établissements comptabilisait dans les deux cas plus de 100 000 actifs dans l'industrie. Dans les districts de la Gharbeyya, la différence entre la part des actifs de ce secteur résidant en ville et ceux y travaillant atteint 20 % en moyenne. Dans le district de Tanta, 65 % des actifs dans l'industrie habitent en ville, alors que celle-ci offre 77 % des emplois dans l'industrie. Dans le district de Mahallat el Koubra, où le secteur industriel offre plus de 60 000 emplois, 77 % des actifs du secteur vivait dans la ville, alors que 96 % des emplois du district y étaient concentrés. Dans le cas de Kafr el Zayat, ville secondaire industrielle, 40 % des actifs industriels du district vivait en ville, alors que 80 % des emplois y étaient concentrés.

Du fait de la proximité du marché de travail du Caire, on assiste au sud du delta à des mouvements pendulaires plus complexes. Il y a d'une part de nombreux mouvements entre Le Caire et le sud de la Qalioubeyya, où est localisé le grand complexe industriel de Shubra el Kheima — qui concentre 84 % du total des emplois industriels du gouvernorat — et d'autre part, des mouvements inter-districts ou entre villes et campagnes autour des nombreuses implantations industrielles des petites villes.

Conclusion

Si les États forts et centralisés qui ont contrôlé l'espace hydraulique du delta du Nil ont implanté une structure urbaine hiérarchisée pour encadrer la production agricole et les flux commerciaux, le dynamisme des villes a fortement dépendu du contexte politique intérieur et international. La ville était le lieu du pouvoir.

Avec la pression démographique des campagnes, et le refus de l'État d'affecter le statut d'urbain au nombre croissant de très grosses bourgades, le statut des villes administratives a profondément changé. Ce n'est plus uniquement la ville, donc l'État, qui gère l'espace rural et ses productions, mais de nouvelles classes sociales urbanisées qui

ont su profiter de l'ouverture économique pour capitaliser dans les secteurs économiques ruraux. Si aux époques d'affaiblissement du pouvoir central, on a assisté au renforcement des petites villes commerciales du delta, aujourd'hui ce phénomène — depuis l'ouverture économique, l'État égyptien se désengage de plus en plus du contrôle de l'économie — connaît une ampleur d'autant plus importante que les pressions démographiques des campagnes ont fait perdre aux villes leur spécificité urbaine.

Des campagnes surpeuplées, ont émergé des agglomérations en voie d'urbanisation qui s'intercalent au sein de l'armature urbaine administrative.

On voit ainsi se profiler deux types d'agglomérations urbaines, celles encadrant le territoire qui sont régulièrement dispersées et hiérarchisées dans l'espace et qui accaparent les capitaux investis par l'État, et les bourgades en voie d'urbanisation, sans pouvoir administratif, mais où l'amélioration des conditions de vie et l'accès aux services ont limité l'exode vers les villes. Elles sont localisées le long des branches du Nil et concentrées dans le sud et le centre du delta où elles profitent du marché du travail et de consommation des grandes villes.

Ces villes de « seconde zone » ne bénéficient pas des infrastructures urbaines (assainissement, eau courante) et des services publics de même niveau que les petites villes (qui parfois sont de taille inférieure), mais dans certains cas — celui des Wahda Mahaleyya ou Unités Locales qui sont l'équivalent des chefs-lieux de cantons — elles dispensent aux populations environnantes des services publics et commerciaux.

Bibliographie

- Abdel Hakim Mohamed Sobhi et Abdel Hamid Wassim, « Some aspects of urbanisation in Egypt », Center for Middle Eastern and Islamic Studies, University of Durham, occasional paper series n°15, 1982, 45 pages.
- Adams R.A., « Bureaucrates, peasants and the dominant coalition: an Egyptian case study », *Journal of Development Studies*, n° 22 (2), 1986, International Food Policy Research Institute, Washington, pp. 336 à 354.
- Baer Gabriel, « Fellah and townsman in the Middle East — Studies in social history », London, Frank Cass, 1982, 338 pages.
- Besançon Jacques, « L'homme et le Nil », Éd. Gallimard, Col. Géographie Humaine, Paris, 1959, 385 pages.
- Binder Leonard, « In a moment of enthusiasm: political power and the second stratum in Egypt », Chicago, University of Chicago Press, 1978, 437 pages.
- Chaichan Mohamad A., « The effects of world capitalist economy on urbanization in Egypt 1800-1970 », *International Journal of Middle East Studies*, n° 20, 1988, pp. 23 à 43.

- Choukri, Eckaus R. et Moheldin, « Migration and employment in the construction sector: critical factors in Egyptian Development », Cairo University M.I.T. Technology Adaptation Program, 1978.
- Commander Simon, « The state and agricultural development in Egypt since 1973 », London, Ithaca Press, 1987, 320 pages.
- Deboulet Agnès et Fanchette Sylvie, « Les migrations en Égypte: étude statistique », Actes du Colloque « Changements économiques et sociaux et modification des champs migratoires dans le Monde Arabe », U.R.B.A.M.A.-C.E.D.E.J.-C.E.R.M.O.C., Grasse, octobre 1991.
- Fanchette Sylvie, « Le delta du Nil: densités de population et urbanisation des campagnes », thèse de Doctorat de Géographie, déc. 1992, 667 p.
- Fanchette Sylvie, « Stratégies migratoires dans l'espace surpeuplé du delta du Nil », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Poitiers, vol. 8, n° 2, 1992, pp. 147-170.
- Fergany Nader, « Differentials in labour migration in Egypt: 1974-1984 », Cairo Demographic Center, Occasional paper n° IV, 1987, 74 p.
- Fowler Cary L., « Development of City size distribution for the Egyptian urban system 1887-1960 », *Professional Geographer*, n° 24.4, pp. 317 à 320.
- Handoussa Heba Ahmad, « Public sector employment and productivity in the Egyptian economy », Employment Opportunities and Equity in Egypt, The technical paper of the I.L.O./U.N.D.P. comprehensive employment strategy mission to Egypt, 1980 — I.L.O. Geneva 1983, 39 p.
- Hofmann Michel, « The informal sector in an intermediate city: a case in Egypt », *Economic Development and Cultural Change*, 34 (2), janv. 1986, pp. 263 à 277.
- El Kadi Galila, « Nouvelles tendances de l'urbanisation en Égypte: ruptures ou continuités? », *Égypte/Monde Arabe*, n° 1, 1^{er} trim. 1990, C.E.D.E.J., Le Caire, pp. 25 à 45.
- Khalil Rafik, « Trends and prospects of urbanisation », Cairo Demographic Center Annual Seminar 1984, Monograph Serie n° 15.
- El Khawaga Leila, « Le chômage apparent et la structure du travail en Égypte », *Revue Tiers Monde*, t. XXXI, n° 21, janv.-mars 1990, pp. 91 à 118.
- Larson Barbara, « The structure and function of village markets in contemporary Egypt », *Journal of American research Center in Egypt*, n° 19, 1982.
- Lozach Jean, « Le Delta du Nil — Étude de géographie humaine », Société Royale de Géographie d'Égypte, Le Caire, 1935, 303 p.
- Mayfield J.B., « Local institution and Egypt rural development », Ithaca N.Y. Cornell University, 1974, 144 p.
- Nagi Abdel Satter Mohamed, « Urbanization trends and patterns in the Delta Economic Region of Egypt: 1960-1976 », Cairo Demographic Center — Annual Seminar, 1986, Research Monograph, Serie n° 16, pp. 183 à 206.
- Orstom et I.U.R.P. du Caire, « Les villes égyptiennes et les échanges urbains — le cas des villes du delta » (en arabe), 1988.
- Rahim Ibrahim, « Démographie et exode rural en Égypte », Thèse de Doctorat d'État d'Urbanisme et d'Aménagement, Université Paris, Val-de-Marne, juillet 1981.
- Reichert Christoph, « Migrations de main-d'œuvre et diversification institutionnelle dans deux villages égyptiens », *Les Migrations dans le Monde Arabe*, I.R.E.M.A.M., C.N.R.S., 1991, pp. 247 à 267.
- Richards Alan, « Ten years of Infitah: class, rent, and policy state in Egypt », *The Journal of Development Studies*, vol. 20, n° 4, juil. 1984, pp. 323 à 338.
- Rivier François, « Politiques industrielles en Égypte de Nasser à Sadate », *Maghreb-Mashrek*, n° 92, avril-mai 1981, pp. 42 à 62.
- Sabbagh Georges, « Migrations and social mobility in Egypt », in: « Rich and poor states in the Middle East », Éd. Kern M. et Yassin S., 1982, pp. 71 à 95.
- Seurat Michel, « État et Industrialisation dans l'Orient Arabe — Ses fondements socio-historiques », in: « Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient Arabe », C.E.R.M.O.C., Beyrouth, 1982, pp. 27 à 67.

Springborg Robert, « Agrarian bourgeoisie, semiproletarians and the Egyptian state: lessons for liberalization », *International Journal of Middle East Studies*, n° 22, 1990, pp. 447 à 472.

Toth James E., « Class development in rural Egypt », in Terence K. Hopkins et Emmanuel Wallerstein Eds.: *Process of the world system*, Beverley Hill and London, Sage Publication, 1980, pp. 127 à 147.

Toussoun Omar, « La géographie de l'Égypte à l'époque arabe — La Basse Égypte », *Mémoire de la Société Royale de Géographie d'Égypte*, t. VIII, Le Caire, 1928.

Waterbury John, « Régime foncier et classe rurale en Égypte (contribution à l'étude de la nature de "classe" du régime nassérien) », *Maghreb-Mashrek*, n° 102, oct.-nov. 1983, pp. 25 à 44.

COMPTES RENDUS

Trois publications sur le Maroc rural : de Charybde en Scylla

Fort active la collection « Espace rural » (Montpellier) vient de consacrer ses derniers numéros (25, 26, 27) à des études sur le monde rural marocain.

La première publication relate les résultats d'une action intégrée franco-marocaine (1988-1991) sur l'agriculture irriguée au Maroc et est dédiée au regretté Jean Le Coz qui en fut l'animateur¹. Après une étude générale bien venue faisant le point sur le développement des périmètres irrigués, les aspects positifs de cette « conquête hydraulique » et les incertitudes qui pèsent sur les années à venir, l'on passe tout de suite à des études de cas : pluviométrie de la partie nord du littoral atlantique ; crise et revivification de l'oasis de Figuig ; analyse socio-spatiale de l'espace oasien du Dadès ; rapports sociaux liés à l'eau dans la vallée du Dra ; systèmes d'irrigation dans le Moyen Atlas ; panorama de l'industrie sucrière dans le périmètre du Gharb.

Certains de ces exemples sont déjà bien connus, ayant donné lieu à des thèses ou à des articles publiés. Leur contenu n'est pas en cause car ils apportent un bon échantillonnage sur les zones irriguées du Maroc, véritables pivots du développement agricole. Mais l'on regrettera l'aspect décousu de ce fascicule où visiblement les études sont mises bout à bout. Il était certes difficile de couvrir l'ensemble d'un territoire national où le million d'hectares irrigués est aujourd'hui quasiment une réalité ; ne pouvait-on alors resserrer les thématiques et effectuer un bilan du type de ceux réalisés jadis par Pascon et Popp ? On attend toujours en effet la synthèse maintenant possible sur l'espace irrigué marocain, diversifié, complexe, tantôt en crise, tantôt renaissant, porteur de belles récoltes comme d'inquiétudes justifiées. Il y faudra sans doute une grosse équipe et du temps. Mais l'heure n'est-elle pas venue de dépasser la mode un peu facile de la collection d'exemples pour s'attaquer, sur un problème aussi crucial que celui-là, à une véritable étude d'ensemble, seule à même de faire réfléchir et de progresser ?

La seconde publication reprend l'essentiel d'une thèse de doctorat soutenue à l'Université Paul-Valéry de Montpellier en juillet 1990². C'est une monographie classique par son plan et son orientation très analytique. Elle nous permet de disposer d'informations récentes sur cet arrière-pays de la capitale du Maroc : la région des Zaër. Mais elle est peu comparative. Parmi les 3 Z (confédérations des Zaër, des Zemmour et des Zaïan) qui cernent les pôles urbains du littoral

1. *Aspects de l'agriculture irriguée au Maroc*. Ouvrage collectif, M.I. Alaoui et P. Carrière éditeurs. Espace rural n° 25, juin 1991. Publications du laboratoire de géographie rurale de l'Université Paul-Valéry et de l'U.R.A. 906 du C.N.R.S. « Dynamique de l'espace rural », Montpellier, 146 p.

2. Fatima Rajallah-Bodinier. *Le pays Zaër au Maroc*, Espace Rural n° 26, même éditeur, décembre 1991, Montpellier, 235 p.

- Springborg Robert, « Agrarian bourgeoisie, semiproletarians and the Egyptian state : lessons for liberalization », *International Journal of Middle East Studies*, n° 22, 1990, pp. 447 à 472.
- Toth James E., « Class development in rural Egypt », in Terence K. Hopkins et Emmanuel Wallerstein Eds. : *Process of the world system*, Beverley Hill and London, Sage Publication, 1980, pp. 127 à 147.
- Toussoun Omar, « La géographie de l'Égypte à l'époque arabe — La Basse Égypte », *Mémoire de la Société Royale de Géographie d'Égypte*, t. VIII, Le Caire, 1928.
- Waterbury John, « Régime foncier et classe rurale en Égypte (contribution à l'étude de la nature de "classe" du régime nassérien) », *Maghreb-Mashrek*, n° 102, oct.-nov. 1983, pp. 25 à 44.

COMPTES RENDUS

*Trois publications sur le Maroc rural :
de Charybde en Scylla*

Fort active la collection « Espace rural » (Montpellier) vient de consacrer ses derniers numéros (25, 26, 27) à des études sur le monde rural marocain.

La première publication relate les résultats d'une action intégrée franco-marocaine (1988-1991) sur l'agriculture irriguée au Maroc et est dédiée au regretté Jean Le Coz qui en fut l'animateur¹. Après une étude générale bien venue faisant le point sur le développement des périmètres irrigués, les aspects positifs de cette « conquête hydraulique » et les incertitudes qui pèsent sur les années à venir, l'on passe tout de suite à des études de cas : pluviométrie de la partie nord du littoral atlantique ; crise et revivification de l'oasis de Figuig ; analyse socio-spatiale de l'espace oasien du Dadès ; rapports sociaux liés à l'eau dans la vallée du Dra ; systèmes d'irrigation dans le Moyen Atlas ; panorama de l'industrie sucrière dans le périmètre du Gharb.

Certains de ces exemples sont déjà bien connus, ayant donné lieu à des thèses ou à des articles publiés. Leur contenu n'est pas en cause car ils apportent un bon échantillonnage sur les zones irriguées du Maroc, véritables pivots du développement agricole. Mais l'on regrettera l'aspect décousu de ce fascicule où visiblement les études sont mises bout à bout. Il était certes difficile de couvrir l'ensemble d'un territoire national où le million d'hectares irrigués est aujourd'hui quasiment une réalité ; ne pouvait-on alors resserrer les thématiques et effectuer un bilan du type de ceux réalisés jadis par Pascon et Popp ? On attend toujours en effet la synthèse maintenant possible sur l'espace irrigué marocain, diversifié, complexe, tantôt en crise, tantôt renaissant, porteur de belles récoltes comme d'inquiétudes justifiées. Il y faudra sans doute une grosse équipe et du temps. Mais l'heure n'est-elle pas venue de dépasser la mode un peu facile de la collection d'exemples pour s'attaquer, sur un problème aussi crucial que celui-là, à une véritable étude d'ensemble, seule à même de faire réfléchir et de progresser ?

La seconde publication reprend l'essentiel d'une thèse de doctorat soutenue à l'Université Paul-Valéry de Montpellier en juillet 1990². C'est une monographie classique par son plan et son orientation très analytique. Elle nous permet de disposer d'informations récentes sur cet arrière-pays de la capitale du Maroc : la région des Zaër. Mais elle est peu comparative. Parmi les 3 Z (confédérations des Zaër, des Zemmour et des Zaïan) qui cernent les pôles urbains du littoral

1. *Aspects de l'agriculture irriguée au Maroc*. Ouvrage collectif, M.I. Alaoui et P. Carrière éditeurs. Espace rural n° 25, juin 1991. Publications du laboratoire de géographie rurale de l'Université Paul-Valéry et de l'U.R.A. 906 du C.N.R.S. « Dynamique de l'espace rural », Montpellier, 146 p.

2. Fatima Rajallah-Bodinier. *Le pays Zaër au Maroc*, Espace Rural n° 26, même éditeur, décembre 1991, Montpellier, 235 p.

- Springborg Robert, « Agrarian bourgeoisie, semiproletarians and the Egyptian state: lessons for liberalization », *International Journal of Middle East Studies*, n° 22, 1990, pp. 447 à 472.
- Toth James E., « Class development in rural Egypt », in Terence K. Hopkins et Emmanuel Wallerstein Eds.: *Process of the world system*, Beverley Hill and London, Sage Publication, 1980, pp. 127 à 147.
- Toussoun Omar, « La géographie de l'Égypte à l'époque arabe — La Basse Égypte », Mémoire de la Société Royale de Géographie d'Égypte, t. VIII, Le Caire, 1928.
- Waterbury John, « Régime foncier et classe rurale en Égypte (contribution à l'étude de la nature de "classe" du régime nassérien) », *Maghreb-Mashrek*, n° 102, oct.-nov. 1983, pp. 25 à 44.

COMPTES RENDUS

*Trois publications sur le Maroc rural :
de Charybde en Scylla*

Fort active la collection « Espace rural » (Montpellier) vient de consacrer ses derniers numéros (25, 26, 27) à des études sur le monde rural marocain.

La première publication relate les résultats d'une action intégrée franco-marocaine (1988-1991) sur l'agriculture irriguée au Maroc et est dédiée au regretté Jean Le Coz qui en fut l'animateur¹. Après une étude générale bien venue faisant le point sur le développement des périmètres irrigués, les aspects positifs de cette « conquête hydraulique » et les incertitudes qui pèsent sur les années à venir, l'on passe tout de suite à des études de cas : pluviométrie de la partie nord du littoral atlantique ; crise et revivification de l'oasis de Figuig ; analyse socio-spatiale de l'espace oasien du Dadès ; rapports sociaux liés à l'eau dans la vallée du Dra ; systèmes d'irrigation dans le Moyen Atlas ; panorama de l'industrie sucrière dans le périmètre du Gharb.

Certains de ces exemples sont déjà bien connus, ayant donné lieu à des thèses ou à des articles publiés. Leur contenu n'est pas en cause car ils apportent un bon échantillonnage sur les zones irriguées du Maroc, véritables pivots du développement agricole. Mais l'on regrettera l'aspect décousu de ce fascicule où visiblement les études sont mises bout à bout. Il était certes difficile de couvrir l'ensemble d'un territoire national où le million d'hectares irrigués est aujourd'hui quasiment une réalité ; ne pouvait-on alors resserrer les thématiques et effectuer un bilan du type de ceux réalisés jadis par Pascon et Popp ? On attend toujours en effet la synthèse maintenant possible sur l'espace irrigué marocain, diversifié, complexe, tantôt en crise, tantôt renaissant, porteur de belles récoltes comme d'inquiétudes justifiées. Il y faudra sans doute une grosse équipe et du temps. Mais l'heure n'est-elle pas venue de dépasser la mode un peu facile de la collection d'exemples pour s'attaquer, sur un problème aussi crucial que celui-là, à une véritable étude d'ensemble, seule à même de faire réfléchir et de progresser ?

La seconde publication reprend l'essentiel d'une thèse de doctorat soutenue à l'Université Paul-Valéry de Montpellier en juillet 1990². C'est une monographie classique par son plan et son orientation très analytique. Elle nous permet de disposer d'informations récentes sur cet arrière-pays de la capitale du Maroc : la région des Zaër. Mais elle est peu comparative. Parmi les 3 Z (confédérations des Zaër, des Zemmour et des Zaïan) qui cernent les pôles urbains du littoral

1. *Aspects de l'agriculture irriguée au Maroc*. Ouvrage collectif, M.I. Alaoui et P. Carrière éditeurs. Espace rural n° 25, juin 1991. Publications du laboratoire de géographie rurale de l'Université Paul-Valéry et de l'U.R.A. 906 du C.N.R.S. « Dynamique de l'espace rural », Montpellier, 146 p.

2. Fatima Rajallah-Bodinier. *Le pays Zaër au Maroc*, Espace Rural n° 26, même éditeur, décembre 1991, Montpellier, 235 p.

SOMMAIRE

M. LAVERGNE

Autour du concept de « ville petite et moyenne » en Jordanie, quelques réflexions sur le passage du rural à l'urbain dans l'Orient arabe

J.-F. PEROUSE

Les petites villes du département d'Ankara

M. BAZIN

L'urbanisation des campagnes en Turquie : l'exemple de Sulusaray (département de Tokat)

M.-F. DAVIE

Guerres, idéologies et territoires : l'urbanisation récente de la côte libanaise entre Jbayl et Sayda

S. FANCHETTE

La structuration d'un espace hydraulique par les petites et moyennes villes : le cas du delta du Nil



ISBN 2-200-90654-4

NIJART-61-6261-4

Janvier-Février 1994

ANNALES DE Géographie

REVUE PUBLIEE AVEC UN JOURNAL D'ARTS ET DE LITTÉRATURE

ANNALES DE GÉOGRAPHIE

575 103° Année

**JANVIER
FEVRIER 1994
103 ANNEE**

Villes petites et moyennes au Moyen-Orient

